

BESSIÈRES

BONDIGOUX

LAYRAC

LA MAGDELAINESUR-TARN

MIREPOIXSUR-TARN

LE BORN

VILLEMATIER

VILLEMURSUR-TARN



RAPPORT ANNUEL DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL' AÏGO

Rappel du cadre réglementaire

La Communauté de Communes VAL'AÏGO établit le rapport 2020 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets en application du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, ainsi que des articles L. 1411-13, L. 2313-1, L. 2224-5 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2020 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la CCBA dans le cadre de sa compétence déchets.

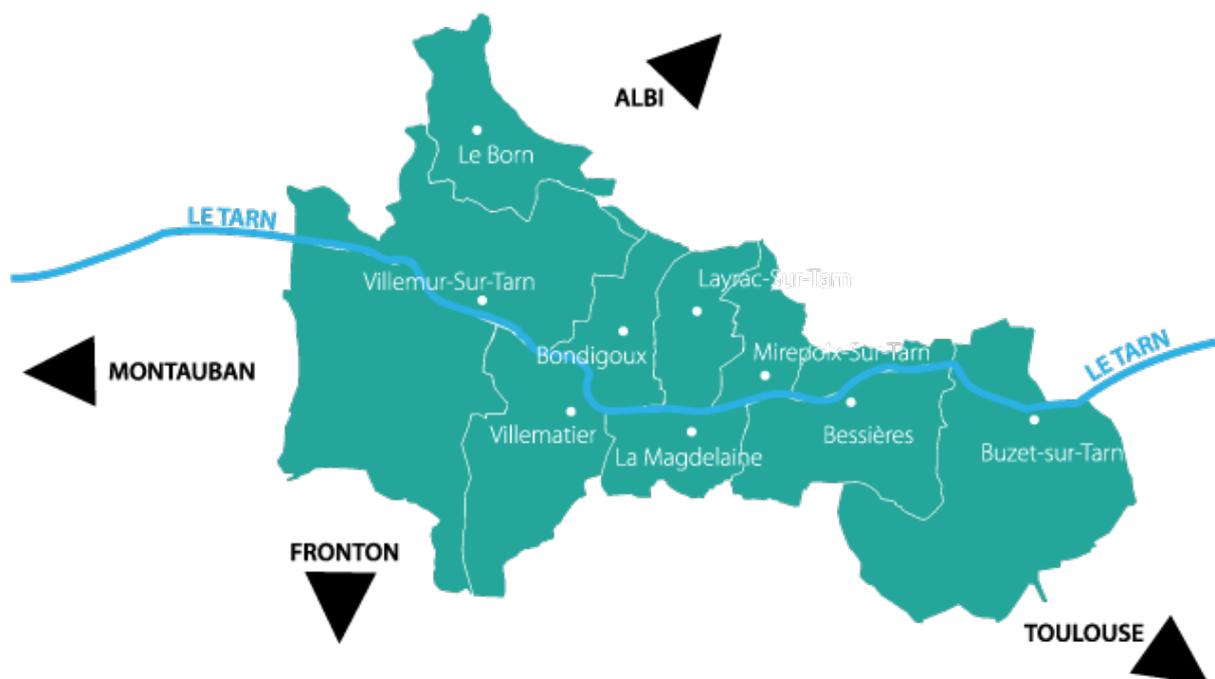


Service Environnement & Déchets - Pôle Technique Mutualisé
40 route de Varennes | 31 340 Villemur-sur-Tarn
05 82 95 55 38 | pole.technique@valaigo.fr
www.valaigo.fr

Un territoire, une compétence

Le territoire

La Communauté de Communes Val Aïgo (CCVA) est composée de 9 communes pour une population de 17 679 habitants au 1er Janvier 2020.



La Commune de Buzet-sur-Tarn n'est cependant pas gérée en matière de collecte et de traitement des déchets par la CCVA, cette dernière dépend du SMICTOM de LAVAUR.

En conséquence, le présent rapport annuel ne porte que sur 8 communes de la CCVA, les données de la commune de Buzet-sur-Tarn seront intégrées au rapport présenté au comité syndical du SMICTOM de Lavour et transmis au Conseil Communautaire ultérieurement

Chiffres clés du territoire

- 7292 ménages
- +0.8% d'habitants par rapport à 2019
- Habitat : 8262 logements



.9% de résidences secondaires

7% d'appartements

La mission confiée au territoire

- Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables
- Mise en place de parc de contenants
- Prévention des déchets

Les compétences

En matière de collecte, la CCVA assure la collecte des déchets de 8 communes :

COMMUNES	Nombres d'habitants (Population en vigueur au 01/01/2020)	Répartition de la population sur le territoire
BESSIÈRES	4132	28%
BONDIGOUX	549	4%
LA MAGDELAINE/TARN	1 192	8%
LAYRAC/TARN	331	2%
LE BORN	562	4%
MIREPOIX/TARN	1 027	7%
VILLEMATIER	1 077	7%
VILLEMUR/TARN	5 993	40%

Les faits marquants

Compostage domestique



Pour favoriser cette pratique, la collectivité distribue aux foyers volontaires des composteurs individuels contre une participation de 12€

En 2020, ce sont **67 composteurs individuels distribués**

La mise en place de la collecte biodéchets dans les cantines scolaires du territoire

En Février 2020, a débuté la collecte des biodéchets dans les écoles publiques du territoire par la société Easy tri.

En 2020, c'est un gisement d'évitement de 9.6 tonnes qui a été traité malgré la fermeture des écoles et cantines scolaires pendant près de 3 mois.

Ce tonnage a été évacué vers une usine de méthanisation dans le but de produire du composte de qualité.

Etablissement scolaire	Commune	Tonnages collectés en 2020
Ecole élémentaire Louise Michel	Bessières	2 272.5 kg
Ecole primaire Jules Michelet	Villemur/Tarn	2 036 kg
Ecole primaire	La Magdelaine/Tarn	1 247 kg
Ecole maternelle Estanque	Bessières	1 146kg
Ecole primaire Le Souledre	Mirepoix/Tarn	967.8 kg
Ecole primaire Dieude	Villematier	559 kg
Ecole primaire des Colibris	Le Born	437 kg
Ecole maternelle	Bondigoux	389 kg
Ecole élémentaire Anatole France	Villemur/Tarn	357 kg
Ecole maternelle Anatole France	Villemur/Tarn	189 kg

Opération Stop Pub



Dans le cadre du premier Plan national de prévention des déchets, le ministère de l'Environnement a créé un dispositif de prévention relatif à la distribution des imprimés publicitaires en boîtes aux lettres, le « Stop Pub ».

L'action s'est matérialisée par la création d'un autocollant mis gratuitement à disposition des administrés qui souhaitent manifester leur refus de recevoir les publicités non adressées.

En 2020, ce sont **1000 stop pub** qui ont été distribués sur le territoire

Organisation générale du dispositif de collecte

Mode de gestion

La collecte des déchets ménagers est réalisée en prestation :

- Le porte à porte est assurée par la société VEOLIA depuis le 1^{er} Janvier 2013
- La collecte de verre est assurée par la société SUEZ depuis 1er avril 2019

Moyens déployés pour la collecte en porte à porte



4 bennes BOM 20m3 sur châssis 26t
68 184 km effectués
7 agents de collecte

La collecte en Porte à Porte

Déchets résiduels



Collecté 1 fois par semaine
La ville de Bessières est collectée 2 fois par semaine
L'hypercentre de Villemur sur Tarn est collecté 3 fois par semaine en points de regroupement

Emballages recyclables



Collecté 1 fois toutes les 2 semaines.
L'hypercentre de Villemur sur Tarn est collecté 1 fois par semaine en points de regroupement

Les encombrants sont collectés 1 fois par mois par Véolia, ainsi qu'une fois par mois par EMMAÛS, sur inscription

Les déchets verts sont ramassés 1 fois par mois par Véolia, sur inscription.

La collecte en apport volontaire

Verre



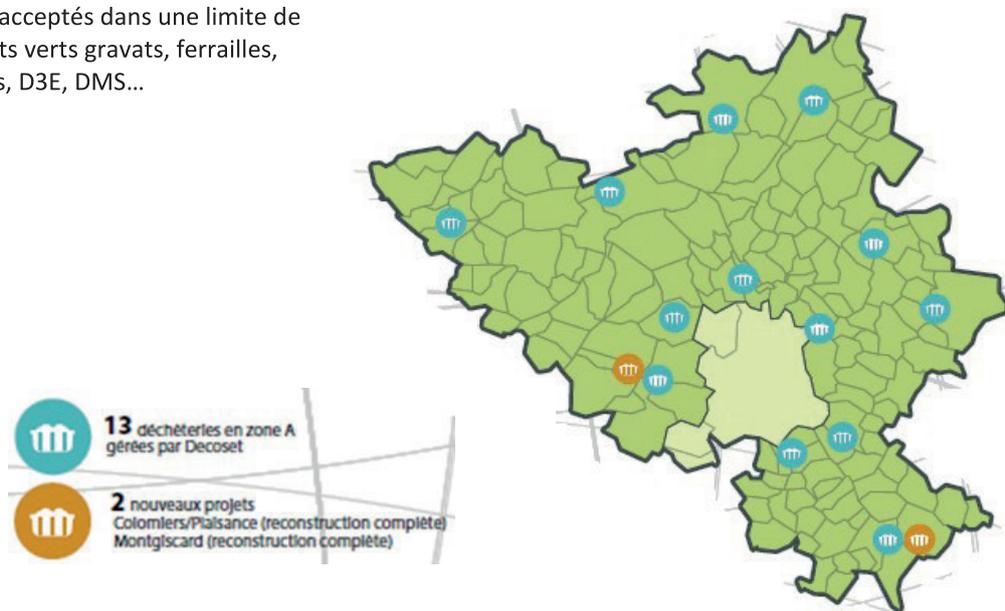
On comptabilise 45 colonnes d'apport volontaire réparties sur tout le territoire.

Les déchèteries

La gestion des déchèteries est déléguée au syndicat mixte DECOSET.

Le réseau de déchèteries compte 13 installations réparties sur le territoire du syndicat

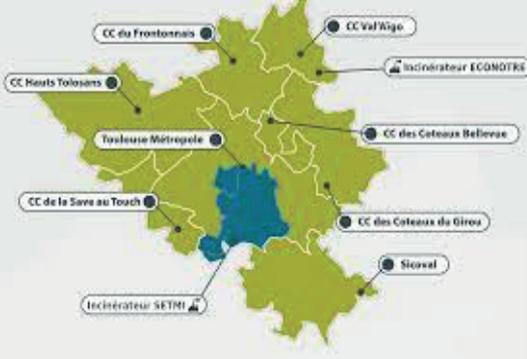
Types de déchets acceptés dans une limite de 5 m³/jour : déchets verts gravats, ferrailles, bois, encombrants, D3E, DMS...



Le traitement des déchets

Le **traitement** est délégué au syndicat mixte de réalisation, DECOSET qui regroupe 8 EPCI soit 152 communes pour une population de 1 021 057 habitants.

Déchets résiduels	Unité de valorisation énergétique		Electricité Chaleur Biogaz Compost
			
Emballages recyclables	Centre de tri		VALORISATION
			
Les boîtes métalliques sont recyclées en boîtes de conserve, tire-bouchons, vélos... Les bouteilles ou flacons en plastique sont recyclés en pull, arrosoirs, bouteilles... Les briques alimentaires ou cartonnettes sont recyclées en essuie-tout, carton... Les journaux, magazines ou revues sont recyclés en boîte à œufs, journaux			
Verre			
			
Biodéchets			Compost
			
Autres collectes			Valorisation/ élimination



Capacité d'installation de :

- L'unité de Valorisation Energétique (UVE) : 192 000t /an
- Centre de tri : 30 000 t/an
- 45 000 t de mâchefers valorisés
- 120 000 MWh d'électricité produits

VALORISATION DES DECHETS COLLECTES EN DECHETERIES

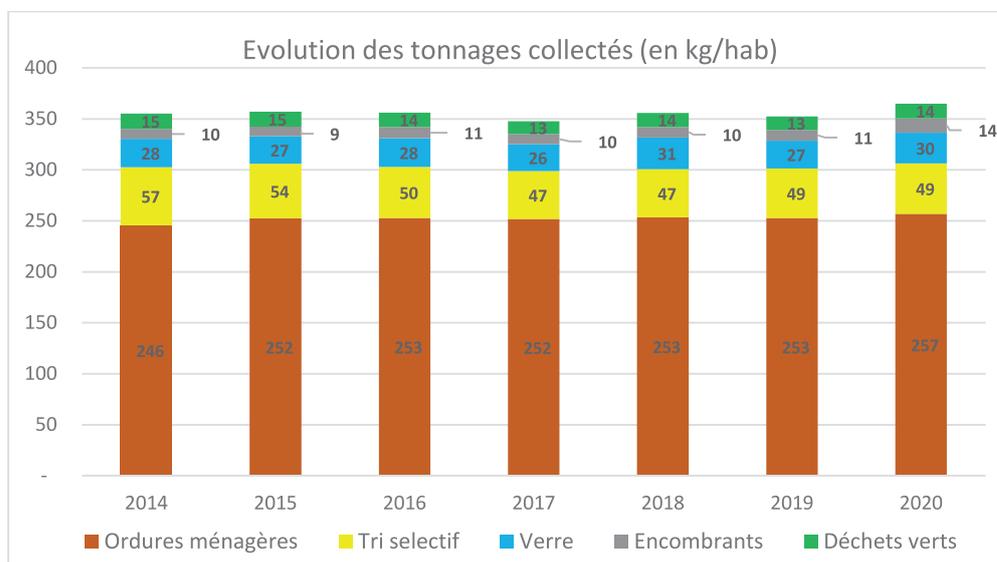
Végétaux -> Compost
 Ferraille / Carton / D3E / Mobilier / déchets dangereux --> Recyclage
 Bois, mobilier --> Recyclage et valorisation énergétique
 Huiles --> Valorisation énergétique
 Gravats / tout venant --> enfouissement

Les tonnages collectés sur le territoire

Tout flux confondus, ce sont **8 254t** de déchets qui ont été collectés sur le territoire en 2020 soit **555 kg/hab.**

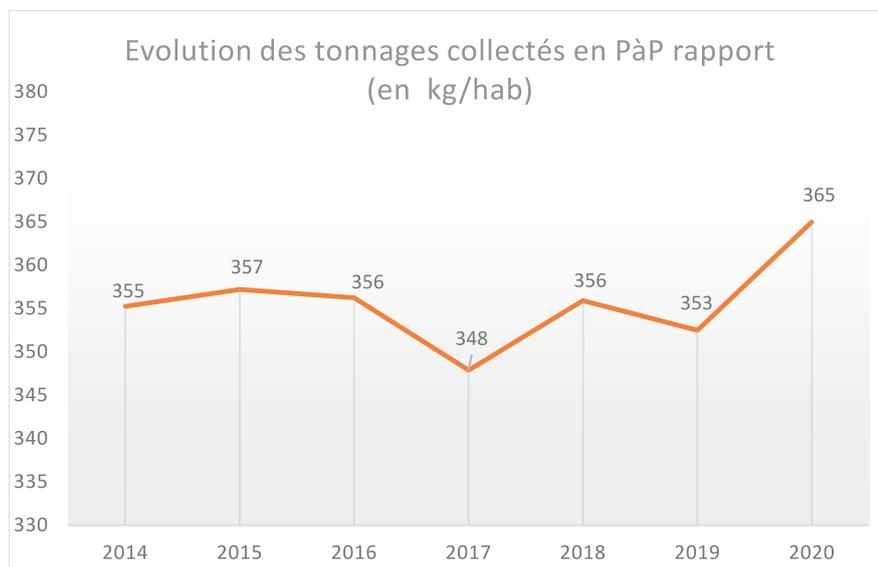
Flux comptabilisés	Tonnages collectés
Déchets résiduels	3 821 t
Emballages recyclables	734 t
Verre	448 t
Encombrants en Porte à porte	208 t
Déchets verts en Porte à porte	215 t
Déchèterie	2 762t
Textile	56 t
Biodéchets dans les cantines	10 t

La collecte en Porte à Porte



Entre 2019 et 2020, On constate une augmentation des tonnages collectés en porte à porte imputable à la crise sanitaire.

- +2% d'ordures ménagères
- +1% de déchets recyclables
- +11% de verre collecté
- +32% d'encombrants
- +9% de déchets verts



Les refus de tri

Il s'agit des erreurs de tri des emballages ménagers recyclables qui après réception et tri au centre de tri sont redirigés sur l'incinération. On y retrouve pour le plus fréquent des emballages en plastique souple, polystyrène, divers objets plastiques non valorisables à ce jour, textiles et verre.

Le taux de **refus de tri** est de 21% en 2020 soit **11kg/hab/an**, contre 16% au niveau national, et 15% au niveau régional.

Evolution des refus de tri sur le territoire de la CCVA

2018	20%	8.6 kg/hab
2019	18%	9.2 kg/hab
2020	21%	11 kg/hab

Les textiles

Les textiles sont collectés via les 9 bornes SRCE réparties sur le territoire.

Ce flux concerne le linge de maison, les vêtements et chaussures usagés réutilisables ou pas.

	2019	2020
Bessières ancien Super U	1.25	0
Bessières Super U	13.7	12.95
Mirepoix/Tarn	5.45	4.4
La Magdelaine	3.85	4.3
Bondigoux	2.2	2.3
Villemur Leclerc	17.5	16.75
Villemur Av Roosevelt	4.85	6.3
Villemur Lavoir	3.45	3.15
Magnanac	4.65	5.55
TOTAL	56.9 Tonnes	55.7 tonnes

On note une légère diminution du tonnage mais au vu du contexte sanitaire et économique en 2020, cette baisse n'est pas forcément significative.

Rapporté à l'habitant, en 2020 cela représente **3.7kg/hab/an** contre 3.1kg/hab/an au niveau national.

Les déchèteries

On comptabilise **2 757 tonnes** de déchets apportés en déchèterie en 2020, par les habitants de Val Aïgo soit **142 kg/hab**.

Les flux majoritaires sont :



DÉCHETS VERTS

28% des tonnages



TOUT-VENANT

26% des tonnages



DÉBLAIS / GRAVATS

23% des tonnages

Les indicateurs financiers

Le compte administratif

	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	2 479 649.48€	2 353 538.67€
Budget d'investissement	48 556.38€	38 524€

Le financement du budget du service est réalisé au moyen de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Ce budget perçoit également des recettes issues de soutien de CITEO (éco-organisme en charge de la responsabilité du producteur pour les emballages) et de la vente des matériaux (cartons, bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et en aluminium, bouteilles et flacons en verre)

Les principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat au cours de l'année 2020

Nature	Désignation	Nom de l'entreprise	Date de fin de contrat	Montant annuel des prestations 2020 (en TTC)
Marché de service 5ans + 2 ans en option	Collecte des déchets ménagers et assimilés	VEOLIA	31/12/2020	905 163.20€
Marché de service 4 ans + 2 ans en option	Collecte des Conteneurs d'Apport Volontaire	SUEZ	01/04/2023	25 889.19€
Accord-cadre 1 an + 3 ans en option	Acquisition de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés et de composteurs	SULO QUADRIA	23/09/2023	33 619.38€
Contrat de Prestation Reconduction tacite	Pré collecte, collecte, transport et traitement des biodéchets issus des cantines scolaires du territoire	Easy Tri		17 847.60€
Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage	Etude d'optimisation du SPGD, la préfiguration de la mise en place d'une tarification incitative et le renouvellement du marché de collecte de déchets ménagers	Terroirs & Commuautés	31/12/2020	29 100€

Les principales dépenses du service

Nature de la prestation	Montant 2020 (TTC)
Collecte des déchets en porte à porte (VEOLIA)	905 163.20€
Collecte des conteneurs en apport volontaire (SUEZ)	25 889.19€
Collecte des biodéchets dans les écoles (Easy tri)	17 847.60€
Gestion des déchèteries (DECOSSET)	220 112.42€
Tri e traitements des déchets (DECOSSET)	874 411.58€
Charges de personnels et frais assimilés	113 223.69€
Communication	2 661.30€
Participation du SMGV	62 260.80€
Fourniture de bacs roulants, composteurs et de bornes de verre	33 619.38€
Etude d'optimisation du SPGD et à la mise en place de la tarification incitative	29 100€
Lavage des bacs collectifs en point de regroupement	8 411.88€

Les principales recettes du service

Les recettes sont essentiellement composées de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Des recettes complémentaires existent et permettent de limiter la pression fiscale. Il s'agit essentiellement des recettes liées à la collecte sélective (soutien à la performance et vente des matériaux).

RECETTES	2020
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 197 830€
Soutien à la tonne recyclée (CITEO Emballages)	113 335.16€
Soutien à la tonne recyclée (CITEO Papiers)	15 539.08€
Vente de matériaux recyclés (repreneurs)	17 800.43€

Evolutions et perspectives en 2021

Le marché de collecte actuel arrive à son terme, une nouvelle consultation a été lancée au mois de Juin 2020.

Les modalités de collecte ont évolué :

- La collecte en porte à porte des encombrants par le prestataire de collecte sera remplacée par une collecte effectuée par EMMAÛS permettant ainsi une orientation des tonnages collectés vers des filières de réemploi.
- La collecte en porte à porte des déchets verts par le prestataire de collecte sera remplacée par un service payant, effectué en régie, permettant ainsi aux habitants de faire évacuer leurs déchets verts sur 6 dates prédéfinies entre le mois de mars et le mois d'octobre

Concernant la collecte en apport volontaire, un plan de densification des points de collecte du verre sera étudié avec le remplacement de conteneurs anciens

Enfin, le Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) sera lancé, avec le développement du compostage domestique et la mise en place de mesures afin de réduire la quantité de déchets produit sur le territoire.